



Commission Financière

P.V. n°4 du 11/05/2016

Présents : Mrs J.P. Delchef (Président AWBB), M. Collard (Trésorier Général)
Mrs C. Dujardin (BBW- Président Com. Fin), Ch. Grandry (Lg), J-M. Raquez (Ht),
A. Samu (Lux- Vice-président Com. Fin), Ph. Aigret (Nam-Secrétaire Com. Fin)

Excusé : Mr L. Lopez (secrétaire général)

La réunion débute à 19h00.

1. Questions de la commission législative :

1.1 PC 1 : Influence d'une modification de l'obligation pour les clubs d'avoir des arbitres pour les U14 au lieu des U12 comme actuellement.

Le trésorier estime que l'un dans l'autre, cette modification est minime au niveau financier.

Environ 3000 € d'amendes potentielles en moins mais d'autre part, il n'y aura plus de retour pour les arbitres niv 1 comme actuellement.

1.2 PC 94 : Le PC 94 prévoit une amende pour les clubs absents aux tours finaux, mais il n'y a rien au TTA.
Proposition de la CF : Régionale : 400 €, Provinciale : 200 €

2. Bilan 2016 : Questions de forme

2.1 La commission fait une série de remarques et constatations notamment les centres de frais :

- 1030 (604000 et 609400)
- 5000 ;
- 1031 ;
- 530004 ;
- 4100 ;

Le trésorier général répond aux questions posées.

3. Bilan 2016 : Questions de fond

A leur demande, les membres de la CF reçoivent des explications concernant les postes :

- 1015 :
- 1030 : Secrétariat général
- 1053 :
- 4300 : Coupe AWBB
- 4301 :
- 1031 : Dpt informatique
- 1050 : Dpt juridique

4. TTA

Les membres de la CF s'accordent pour arrondir certains montants du TTA, proposition sera faite par le président de la CF.

Des propositions sont faites concernant les PC 32.7 et 33.

Il est constaté également qu'il existe une disproportion très importante entre les amendes prévues au TTA pour manque d'arbitre et les amendes prévues ou proposées pour manque de licence de coach. Avec cette différence, quel est l'intérêt de pousser les jeunes à se lancer dans l'arbitrage ?

Le président de l'AWBB conclut sur des considérations concernant le TTA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h45.

Le secrétaire
Ph. Aigret

Le président
C. Dujardin